

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 23 mai 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 23 mai 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[23 mai 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Ségard, Émile](#)

Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin annonce à Ségard que dans le prochain numéro du journal *Le Devoir* va paraître le premier chapitre de *l'Histoire des pionniers de Rochdale*, et qu'il doit en garder la composition pour former une brochure. Godin juge excessif le prix de fabrication demandé par Ségard : 0,48 F l'exemplaire pour un tirage à 500 exemplaires et 0,39 F l'exemplaire pour un tirage à 1 000 exemplaires. Il ne souhaite pas que le papier soit le même que pour la brochure *La Fille de son père*, qui n'est pas proportionné à la largeur de l'imposition et rend le brochage défectueux. Il lui renouvelle une question sur le délai de prescription pour absence de dépôt légal.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Édition](#)

Œuvres citées

- Holyoake (George-Jacob), *Histoire des équitables pionniers de Rochdale, de George Jacob Holyoake, résumé extrait et traduit de l'anglais par Marie Moret*, Saint-Quentin, impr. de la Société anonyme du « Glaneur », 1881.
- Holyoake (George Jacob), « Histoire des équitables pionniers de Rochdale de George Jacob Holyoake. Résumé extrait et traduit de l'anglais par Marie Moret », *Le Devoir*, t. 5, 29 mai 1881-31 juillet 1881. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.5/351/70/860/0/0>, consulté le 10 juillet 2023]
- [Howland \(Marie\), Massoulard \(Antoine\) et Moret \(Marie\), *La fille de son père : roman américain*, Paris, Auguste Ghio, 1880.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation2 p. (445r, 446v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Genève 23 mai 61

Monsieur Regard,

Le Derrain de cette œuvre
ne contient la dernière
chapitre de l'histoire des
Personnes de Boudale.

Vous savez qu'il y a lieu
de garder la composition
pour en former une
brochure.

Je trouve excessifs les
prix que vous me faites
par votre lettre. On est
pour cette brochure toute
faite, brochage compris.

48 cent l'exemplaire pour
un tirage à 1000.
39 cent pour un tirage à 1000.

Vous me dites, en outre,
que le papier sera le même
que celui de La fille de son
père. Or, ce papier n'est
pas convenable. Il n'est
pas proportionné à la
largeur de l'imposition;
cela rend le brochage
difficile, défectueux et fait
un tort considérable à la
vente du livre.

Veuillez donc me dire
d'une part si vous
pouvez me faire un prix
moins élevé? D'autre

part si vous avez un
papier convenable à
employer ?

— Vous avez laissé sans
réponse ma lettre du
7^{et}, par laquelle je
vous priais de bien vou-
loir me dire si la
prescription s'établit pour
l'absence de dépôt légal
d'un journal, et dans
quel délai elle a lieu.
Vous m'obligerez en
me donnant ce renseigne-
ment.
Je vous salue bien,
sincèrement.